



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 95228

Texte de la question

M. Jean-Pierre Barbier appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie sur la récente note de France Stratégie intitulée « Jeunesse, vieillissement, quelles politiques ? ». Les données recueillies mettent en lumière un différentiel important entre les dépenses de protection sociale consacrées aux plus de 60 ans et celles allouées aux moins de 25 ans. En plus d'imaginer de nouveaux dispositifs en faveur des jeunes, les auteurs suggèrent de taxer davantage les seniors. La prolongation de la contribution des seniors à la société est évoquée avec la possibilité de transférer du financement des dépenses sociales vers d'autres assiettes détenues par les plus âgés. Il lui demande quelle est sa position sur cette suggestion qui, si elle devait voir le jour, ne manquerait pas de porter une nouvelle fois atteinte au pouvoir d'achat des personnes retraitées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Barbier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95228

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3253

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)